

Si votre enfant a au moins cinq ans ou est sur le point d'avoir cinq ans et que son nom figure sur la liste d'attente des services d'ICI

- Vous pourrez soit :
 - recevoir des services continus basés sur les besoins individuels de votre enfant, par le biais d'un financement direct; **SOIT**
 - accéder de façon immédiate et continue aux services d'ACA durant la période de transition.
- Les familles continueront d'avoir ce choix jusqu'à ce qu'une place se libère au sein du nouveau programme.
- Des mesures de soutien sont prévues pour les enfants qui font la transition vers le système scolaire.

Si votre enfant a au moins cinq ans et qu'il reçoit des services d'ICI

- Le service continuera sans interruption. Compte tenu de l'évaluation des progrès cliniques de votre enfant, un plan de transition progressive de votre enfant vers les services d'ACA sera élaboré.
- Le programme *Connexions pour les élèves* sera offert aux enfants qui font la transition vers le système scolaire.

Si votre enfant a au moins cinq ans et qu'il reçoit actuellement des services d'ACA

- Votre enfant continuera de recevoir ses services d'ACA actuels. Les familles peuvent continuer à présenter une nouvelle demande de services d'ACA tant qu'elles en ont besoin.

Si votre enfant figure sur la liste d'attente des services d'ACA

- Votre enfant recevra des services d'ACA dès qu'une place se libérera. « Des places se libéreront plus rapidement grâce au nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme. »

Si votre enfant a moins de cinq ans et qu'il reçoit actuellement des services d'ICI

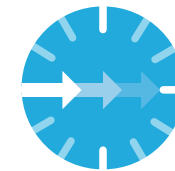
- Les services se poursuivront sans interruption. À son cinquième anniversaire, un plan de transition progressive vers les services d'ACA sera élaboré pour votre enfant.

Si votre enfant a moins de cinq ans et qu'il figure sur la liste d'attente des services d'ICI

- Votre enfant restera sur la liste d'attente des services d'ICI. Si votre enfant atteint ses cinq ans au cours de la période de transition, vous serez admissible à un financement direct de 8 000 dollars pour acheter des services. Ce financement sera suivi de versements directs supplémentaires. Sinon, vous pouvez avoir un accès immédiat à des services continus d'ACA.



Avez-vous des questions concernant d'autres programmes et services à la disposition de votre enfant? Rendez-vous sur Ontario.ca/autisme pour obtenir de plus amples renseignements ou composez le 1 888 284-8340 pour trouver un bureau du ministère près de chez vous.



La transition accélérée vers le nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme prendra un an au lieu de deux

LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ONTARIEN DES SERVICES EN MATIÈRE D'AUTISME COMMENCE EN 2017

Le nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme s'adresse à tous les enfants et jeunes autistes.

Le nouveau programme accordera à tous les enfants, quel que soit leur âge, des services plus souples à un niveau d'intensité correspondant aux besoins individuels de chaque enfant, réduira considérablement les temps d'attente pour les services de thérapie, posera un diagnostic plus tôt au cours du développement de l'enfant et augmentera le nombre de places de traitement offertes pour servir un plus grand nombre d'enfants.

Le Programme ontarien des services en matière d'autisme sera accessible à partir **d'un point d'entrée unique.**

Dans le cadre du nouveau programme, **tous les enfants, y compris ceux âgés de cinq ans et plus** seront évalués à leur admission et recevront des services de soutien au niveau d'intensité requis en fonction de leurs besoins individuels.

La quantité de services reçue par chaque enfant ne sera pas définie au préalable. L'objectif est de **maximiser la quantité de services offerte** aux enfants, en fonction de leurs besoins individuels, tels que déterminés par un clinicien.

La liste des options en matière de financement direct sera disponible.

Un comité consultatif composé de parents, de défenseurs des droits, de fournisseurs de services et d'experts continuera à donner des conseils au gouvernement à propos de la conception et de la mise en œuvre du Programme ontarien des services en matière d'autisme.

